



BULLETIN MUNICIPAL

N°6

SOMMAIRE

**Le mot du
maire**
page 1

**Ça s'est passé
chez nous**
page 2

Zoom sur
page 5

Infos pratiques
page 7

**Réponses à vos
Questions**
page 7

A vos agendas
page 8

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Avec le conseil municipal, l'occasion nous est donnée de vous parler de nos objectifs pour continuer à mener à bien notre mandat malgré cette période difficile.

En effet, la cérémonie des vœux et la rédaction du dernier bulletin municipal étaient une mission délicate car j'étais entré en période pré-électorale départementale comme remplaçant de Alain Fréhaut, maire de Bavay, au cours de laquelle les discours et écrits devaient respecter une réglementation spécifique : le devoir de réserve, indispensable en période électorale, m'interdisant d'aborder ou de commenter l'activité municipale pour 2015 et les années suivantes.

Le canton de Berlaimont change de nom, conséquence de la réforme cantonale et de son redécoupage. C'est la commune la plus peuplée du nouveau canton, Aulnoye-Aymeries, qui devient "bureau centralisateur" de plusieurs cantons : de Berlaimont, de Bavay et de communes du canton du Quesnoy, regroupant 39 communes.

En matière budgétaire, je me dois de vous informer sur les grandes lignes adoptées par le Conseil Municipal le 9 avril dernier. Personne n'ignore que le vote du budget est un moment fort de l'année puisqu'il détermine les choix faits en matière de développements et de services apportés à la population dont les éléments sont détaillés dans les pages qui suivent, par Pascal Noireaux, adjoint aux finances.

Sont programmés les principaux travaux suivants :

- Ecole de Mormal :

- . rénovation de trois classes, avec remplacement d'équipements
- . agrandissement et mise en sécurité de l'accès du parking « rue de la Tête Noire »

- Réalisation du chemin de promenade le long de la Sambre (deuxième tranche)

- Adaptation des accès de la Mairie, de la Poste et de la Perception, suivant les études réalisées pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

- Début des travaux de réfection complète de la « rue du 5 novembre » qui commenceront par l'assainissement pris en charge par la CAMVS dès l'accord du Département qui a en charge la voirie (en attente de décision, suite au changement lié aux dernières élections).

En cette période préoccupante à tous les niveaux (baisse des différentes dotations de l'état et du département, des subventions de la CAMVS) les défis de 2015 sont et seront nombreux sur le plan économique. Ils nous invitent à revoir nos priorités et à essayer d'imaginer des solutions nouvelles pour traverser cette période difficile, le mieux possible, d'être rigoureux sur nos dépenses de fonctionnement, tout en vous garantissant un service optimum, le superflu attendra des jours meilleurs. Les actions auprès de nos jeunes et moins jeunes sont conservées.

Bien que l'économie soit un aspect majeur de nos actions, nous avons décidé de ne pas augmenter nos trois taxes : d'habitation, du foncier bâti et du non bâti.

Je termine tout simplement en vous parlant de la continuité de notre regroupement avec la CAMVS, et surtout du devenir de notre commune. Les transferts de « compétences » se mettent en place : l'entretien des voiries et de l'éclairage public sont repris par la CAMVS. La commune conserve le déneigement, le salage et le fauchage des accotements de toutes les voiries à l'exception des routes départementales.

Comme vous le voyez, le travail ne manque pas et les difficultés non plus ! Nous les aborderons avec votre aide et votre confiance, toutes sensibilités confondues.



Le mot du maire

Le Maire
Michel HANNECART



ÇA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS



PARCOURS DU COEUR

Malgré la météo exécrable, ils ont tout de même été un bon petit nombre, parfois en famille, à emprunter l'un des circuits préparés par les bénévoles. Certains ont fait les marches nature et santé (6, 8 ou 10 km au choix), d'autres ont enfourché leur vélo VTT ou cyclo. (Sur la photo, le Club des Cyclotouriste berlaimontois).

PARCOURS DU CŒUR

Les écoliers berlaimontois ont fait leur propre parcours du cœur avec la collaboration de la commission Jeunesse et Sports de la commune qui avait organisé une marche-randonnée à travers la campagne berlaimontoise abordable pour les enfants.



CHORALE JITRO

La chorale de jeunes filles de la République Tchèque Jitro a donné un concert gratuit exceptionnel. Dirigées par le chef de chœur, Jiri Scopal, les jeunes choristes ont offert une sélection de chants interprétés d'une manière exceptionnelle.

MARCHÉ DU COLLECTIONNEUR

L'Amicale philatélique de Berlaimont a organisé comme chaque année, son marché des multi-collectionneurs. auquel ont pris part 22 exposants. Le Cercle Généalogique et Historique de Berlaimont était l'invité avec sa documentation locale réservée à la période de la guerre 1914/1918 enrichie d'une exposition du Club philatélique de timbres des années 1914/18.





ÇA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS



CLUB DE L'AMITIÉ

A toutes les dames intéressées, le club donne rendez-vous de 13h30 à 17h, tous les mardis et jeudis. La laine se faisant rare, le club est preneur de tout don permettant aux membres de continuer à choyer nos aînés avec couvertures ou écharpes.

CHALLENGE RAZBORZECK

Les adeptes du kick-boxing, sport de combat pieds-poings qui provient de la fusion de deux arts anciens : la boxe anglaise et le karaté, n'ont pas manqué le challenge Razborzeck, en hommage à Florian, président du club Tao Chie Do berlaimontois pendant de nombreuses années.



TOURNOI D'ECHECS

La 34ème édition du tournoi organisé par l'Amicale Laïque de Berlaimont s'est tenu le samedi 18 avril, à la salle des sports de Berlaimont.

Les joueurs, venus des clubs de Berlaimont, Aulnoye-Aymeries, Fourmies, Maubeuge, Auberchicourt, Bernot et Saint Quentin (Aisne) se sont affrontés au cours des parties très disputées. C'est un joueur d'Aulnoye-Aymeries qui s'impose pour la deuxième année consécutive, Andréas Claudon.



Jeux gonflables

Plus de 750 entrées ont été enregistrées dans la salle de sports Edmond et Charles Guny afin de permettre à tous les enfants de s'amuser durant les journées de vacances d'hiver.



ÇA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS

CONCERT DE PRINTEMPS DE L'HARMONIE

Les musiciens de l'Harmonie Municipale ont donné leur traditionnel concert de printemps. L'ensemble de l'harmonie est composé de bénévoles passionnés, dont la majorité est jeune, qui travaillent chaque samedi soir et participent à de nombreux concerts.



EXPOSITION « TOUT EN ART »

L'exposition « tout en art » 2015 s'est déroulée en présence d'artistes et d'œuvres de grande qualité.



CONCERT AU PROFIT DE RÉTINA FRANCE

A corps et à Chœurs et 4 autres chorales ont offert leur concert 2015 au profit de Rétina France. Plus de 400 € ont été collectés et seront reversés intégralement à cette association d'utilité publique pour aider la recherche médicale en ophtalmologie dans l'espoir de prévenir ces maladies ou de ralentir leur développement.



PORTES OUVERTES AU COLLÈGE GILLES DE CHIN

Les familles dont les enfants sont en CM2 sont venues découvrir le collège Gilles de Chin. Elles ont pu, tout en faisant connaissance avec les locaux et l'organisation, discuter avec le proviseur, son adjoint et les professeurs qui jouaient aussi les guides.



ZOOM SUR

Budget primitif 2015

Lors du Conseil Municipal du 09 avril dernier, nous avons soumis au vote du budget primitif pour l'année 2015. Cette étape essentielle et obligatoire de la procédure budgétaire a permis d'informer et de communiquer sur divers éléments qui ont défini le contexte de préparation du présent budget :

- l'environnement économique avec un endettement record de notre pays qui dépasse maintenant les 95% du Produit Intérieur Brut, et des dépenses de personnel des collectivités qui continuent à croître.
- les orientations budgétaires de l'État concernant le secteur public local,
- la situation financière et les projets de la commune.

Pour rappel, le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les **recettes** et les **dépenses** annuelles de la commune. Il comporte deux sections : la **section de fonctionnement** et la **section d'investissement**.

- L'Etat réduit les dotations aux communes ce qui doit nous engager à une optimisation des frais de fonctionnement sous peine de voir augmenter la fiscalité. **A ce jour, les baisses de recettes de notre commune en provenance de l'Etat sont les suivantes:**

- **361 000 € en 2015 à comparer aux 438 741 € du budget 2014 (avec un réalisé à 412 289 €)**
- **La sortie de la C.C.S.A et l'entrée de notre commune dans la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (C.A.M.V.S) continue à impacter la gestion municipale:**
- Les transferts de compétence avec la C.A.M.V.S ne devraient être connus qu'à la **fin 2015 !**

Le budget 2015 s'inscrit donc dans le cadre des orientations suivantes :

- 1. Maintenir un niveau élevé d'épargne, garant d'une situation financière saine, pour autofinancer au maximum les investissements :** cet objectif passe par des recettes de fonctionnement égales ou supérieures à celles des dépenses; ce sera le cas pour ce budget 2015;
- 2. Limiter la pression fiscale : en 2015, les taux de la fiscalité directe locale pour la part communale n'augmenteront pas;**
- 3. Maintenir en état les bâtiments et infrastructures et lancer les équipements structurants prévus;**
- 4. Diminuer nos frais de fonctionnement en optimisant les consommations d'énergie des bâtiments et l'utilisation des compétences du personnel des services techniques (exemple aménagement local commerce);**
- 5. Eviter le recours à l'emprunt qui ne sera utilisé à terme que pour accompagner le financement d'équipements structurants justifiés avec un soucis de ne pas générer de dépenses de fonctionnement non indispensables (frais de personnel, dépenses d'énergie,...);** Dans ce domaine, les dépenses sont comme le cholestérol, il y a les bonnes et les mauvaises.
A noter qu'à ce jour, notre commune n'a aucune dette.
- 6. Continuer à soutenir le milieu associatif en adoptant un dispositif de subventions adapté avec un soucis de justice et de transparence.**

Pour votre information, vous trouverez ci-après de façon non exhaustive les principaux chiffres relatifs aux dépenses et recettes de notre commune qui s'équilibrent pour un montant de **3 617 156 €**.

Pascal NOIREAUX

Adjoint au Maire délégué aux finances



ZOOM SUR

Budget primitif 2015

PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Achats et variations de stocks	293 100 €
Dont	
• Electricité et gaz	100 000 €
• Alimentation (repas cantine,...)	80 000 €
Services extérieurs	284 250 €
Dont	
• Bâtiments et terrains	130 000 €
• Assurances	60 000 €
Autres services extérieurs	227 000 €
Dont	
• Fêtes cérémonies, repas des aînés , sorties écoles, piscine	118 000 €
Impôts taxes et versements assimilés	37850 €
Compte 64: Charges de personnel (dont accueil et activités périscolaires)	1 012 300 €
Dont	
• Personnel titulaire et personnel non titulaire	700 000 €
• Cotisations URSSAF	132 000 €
• Cotisations caisses de retraite	130 000 €
Autres charges de gestion courante	229 000 €
Dont	
Subventions aux associations	70 000 €
Charges financières	0 €
Charges exceptionnelles	0 €
Dépenses imprévues	30 000 €
...	

PRINCIPALES RECETTES

PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	57 300 €
IMPÔTS ET TAXES	1 502 043 €
dont	
• Contributions directes	805 173 €
• Attribution compensation	646 000 €
• Taxe additionnelle droits de mutation	0 €
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	549 278 €
Dont	
• Dotation forfaitaire	248 000 €
• Dotation solidarité rurale	108 000 €
• Dotation nationale péréquation	5000 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	93 000 €
• Revenus des immeubles	80 000 €
Remboursements divers (contrats aidés)	20 000 €
Produits financiers	4000 €
...	
TOTAL DES RECETTES PREVUES OU REALISEES	2 225 821 €
Excédent de fonctionnement reporté	1 391 335 €



UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE AU SERVICE DE TOUS

Médical Retraite est un service de conseil gratuit pour les familles en recherche d'une place disponible en maisons de retraite. **Trois pôles novateurs, professionnels et gratuits**

Un pôle Juridique: Il permet à tous de poser les questions sur les aides, les droits et les obligations, sans oublier les tutelles, curatelles...

Un pôle d'information médicale : Il permet à tous d'en savoir plus sur les différentes pathologies liées au 3ème âge : Alzheimer, Parkinson, AVC etc. Ce service ne remplace pas une consultation auprès d'un médecin.

Un pôle d'écoute psychologique : Cet espace de parole permet d'aborder toutes les problématiques personnelles souhaitées. Ce service, comme les deux autres, respecte les règles de confidentialité.

Prise de rendez-vous téléphonique pour chacun de ces pôles au 01 84 88 61 85

*Médical-retraite offre un service entièrement gratuit. Pour en savoir plus : www.medical-retraite.fr

Centre Aéré Berlaimont
Du 27 juillet
Au 18 août 2015

Tu as entre 3 et 17 ans ?
Tu es avide d'activités Extraordinaires
Tu as envie de découvrir des Endroits inconnus et des Personnages fantastiques

Alors voyage avec Gulliver
Et
REJOINS-NOUS

5 semaines d'inscriptions du 11/05/15 au 15/05/15 à la salle du bas de la Mairie.
Lundi et Vendredi : 14h à 17h - Mardi : 17h à 19h30 - Mercredi : 9h à 12h et 15h à 18h - Jeudi : 9h à 12h
Carte d'identité obligatoire pour tous les enfants (Séjour et/ou Séjour en Belgique)
Pour tout renseignement, contacter la Mairie de Berlaimont au 03.27.67.34.63



Dans le cadre de la saison 2015 d'animation « Exposer à la Maison du Parc », le Parc naturel régional de l'Avesnois ouvre les portes de la Maison du Parc à Maroilles et propose des expositions, animations autour de la mobilité douce et de la biodiversité du territoire. Cette saison 2015 s'articulera autour de 2 grands thèmes « Si vous pensiez au vélo ! » et « La nature et vous... »

Contact

Janice NIEWRZEDA

janice.niewrzeda@parc-naturel-avesnois.com

Tél. : 03 27 77 51 60

Prochains ramassages des encombrants:

- .mardi 04 août
- .mardi 20 octobre

RÉPONSES A VOS QUESTIONS

.Quelles sont les règles de stationnement dans la commune ?

Respect pour les piétons

Le stationnement sur un trottoir ou un passage protégé est une gêne qui met en danger les piétons notamment les personnes à mobilité réduite et les enfants . Le réflexe naturel est de chercher à se garer au plus près de sa destination. Ne cédon pas à la facilité et à l'incivisme ! Dans la plupart des cas, il existe des places libres à proximité, sur les parkings, la voirie ou sur des emplacements réservés.

Faire, au besoin, quelques mètres à pied, c'est bon pour la santé et c'est bon pour « bien vivre ensemble ».

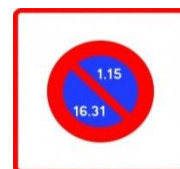
Stationner ou s'arrêter en montant sur un trottoir est donc considéré comme un stationnement gênant puisque cela peut entraver la marche des piétons ou les obliger à marcher sur la chaussée. Le tarif ? Une amende de 2^{ème} classe (35 €). Bien entendu, stationner à cheval ou sur le trottoir est autorisé si les emplacements sont matérialisés.

De plus, par arrêté municipal, le stationnement dans la commune est règlementé comme suit :

- du 1er au 15 du mois : stationnement côté impair de la rue
- du 16 au 31 du mois : stationnement côté pair de la rue.

A l'exception de la rive Gilles de Chin et de la rue des Anglais.

Nous vous demandons de bien vouloir le respecter



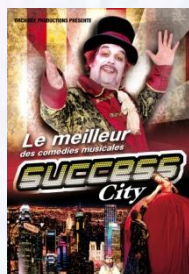


À VOS AGENDAS

➤ **08 mai**
Défilé commémoratif

➤ **10 mai**
Place Mandron
Sortie cyclo sportive Ravel jusque
Thuin (Belgique)

Salle des fêtes à 18h00
Comédie musicale « Succes City »



➤ **17 mai**
14h00 Bouzouc
22h30 Feu d'artifice depuis les
berges de Sambre

➤ **27 mai**
**Salle polyvalente de 09h30 à 12h30 et
de 14h30 à 17h30**
Don du sang

Départ place de l'église
Voyage des aînés

➤ **30 mai de 10h00 à 18h00**
**Salle de sports Edmond et Charles
Guny**
Tournoi de tennis de table de l'amicale
laïque

➤ **07 juin à partir de 07h00**
Vide grenier et marché du
collectionneur du club cyclo

➤ **13 juin de 10h00 à 22h00**
Ecole maternelle
Kermesse de l'école maternelle et expo
du club du mercredi

➤ **Du 14 au 21 juin**
La grange
Exposition 1915 de l'U.N.C

➤ **14 juin salle des fêtes**
Gala de danse R BEL CREW

➤ **19 juin salle des fêtes à 20h00**
Gala de danse B2H

➤ **20 juin à 20h30**
**Salle de sports Edmond et Charles Guny
20h30**
Fête de la musique avec Rodrigue GALIO,
Myriam ABEL et COLLECTIF METISSE



➤ **27 juin à l'école de Mormal**
Fête de fin d'année

➤ **28 juin à l'école Saint Michel**
Kermesse

➤ **14 juillet**
Défilé et bal populaire

➤ **Du 22 au 24 août**
Ducasse du Sars Baras